

Canadian citizenship

CANADA



PASSPORT
PASSEPORT

16-33



CANADA

The Secretary of State for External Affairs of Canada requests, in the name of Her Majesty the Queen, all those whom it may concern to allow the bearer to pass freely without let or hindrance and to afford the bearer such assistance and protection as may be necessary.

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, au nom de Sa Majesté la Reine, prie les Autorités intéressées de bien vouloir accorder libre passage au titulaire de ce passeport, de même que les facilités et la protection dont il aurait besoin.

THIS PASSPORT IS THE PROPERTY OF THE GOVERNMENT OF CANADA

CE PASSEPORT APPARTIENT AU GOUVERNEMENT DU CANADA

CANADA

1

Passport

This passport is the property of the Government of Canada. It must not be altered and should be safeguarded in every way.

The passport may be used only by the bearer in whose name it is issued. Children under age 16 whose names are included in it must therefore be accompanied by the bearer.

The passport is not valid unless signed by the bearer on page 3. Particulars requested on page 4 should also be inserted.

Attention is directed to the notices on page 4 and the inside back cover.

The bearer of this passport is a Canadian citizen.

This passport contains 24 pages.

Passeport

Ce passeport est la propriété du Gouvernement du Canada et ne doit subir aucune modification. Le titulaire doit en prendre le plus grand soin.

Un passeport ne peut être utilisé que par son titulaire. Il est valable également pour ses enfants de moins de 16 ans, s'ils l'accompagnent et si leurs noms y sont inscrits.

Pour être valable, ce passeport doit porter la signature du titulaire en page 3. Prière d'inscrire les renseignements demandés en page 4.

Lire les avis en page 4 ainsi qu'à l'intérieur de la couverture arrière.

Le titulaire de ce passeport est citoyen canadien.

Ce passeport contient 24 pages.

Registration certificate

4

LOSS OR THEFT OF PASSPORT

You are advised to keep the number of your passport recorded separately from this document.

If your passport is lost or stolen in Canada, report particulars to the local police and the nearest Passport Office. If abroad, report to the police and to the nearest Canadian diplomatic or consular office, (or British in an emergency if there is no Canadian office). If you subsequently find or recover your passport, advise the authorities to whom you reported the loss or theft.

If your passport is surrendered to any person or agency outside the Canadian government, (e.g. to obtain visas) and not promptly returned, report the facts to one of the above offices.

In Canada, Canadian passports that have been found by any person or surrendered to any agency should be returned to the nearest Passport Office or local police. Outside Canada, the passport should be sent to the nearest Canadian diplomatic or consular office.

PLEASE FILL IN PARTICULARS BELOW AND AMEND AS REQUIRED.
Bearer's permanent residence:

| | |
|--------------|----------------|
| STREET - RUE | |
| CITY - VILLE | COUNTRY - PAYS |

In case of accident or death notify:

En cas d'accident ou de décès, prière d'aviser:

| | |
|---------------------------------------|----------------|
| NAME - NOM | |
| RELATIONSHIP - LIEN AVEC LE TITULAIRE | |
| STREET - RUE | |
| CITY - VILLE | COUNTRY - PAYS |

This passport contains 24 pages.

Ce passeport contient 24 pages.

PERTE OU VOL DE PASSEPORT

Nous vous conseillons de noter et de conserver à part le numéro de votre passeport.

En cas de perte ou de vol de votre passeport au Canada, en aviser la police et le Bureau des passeports. À l'étranger, en aviser la police ainsi que la plus proche mission diplomatique ou consulaire canadienne (ou, à défaut, britannique, en cas d'urgence). Si par la suite vous retrouvez ou récupérez votre passeport, veuillez en avertir les autorités auxquelles vous avez signalé le vol ou la perte.

Si vous avez remis votre passeport à une personne ou un organisme ne relevant pas du gouvernement canadien (pour l'obtention d'un visa, par exemple) et qu'il ne vous est pas promptement retourné, veuillez le signaler aux autorités compétentes tel qu'indiqué au paragraphe précédent.

Au Canada, la personne qui trouve le présent passeport ou l'organisme auquel on l'a remis est prié de le retourner au Bureau des passeports ou au poste de police le plus proche. À l'étranger, le transmettre à la mission diplomatique ou consulaire canadienne la plus proche.

PRIÈRE DE REMPLIR ET DE MODIFIER AU BESOIN.
Résidence permanente du titulaire:

See information on page 4 and back cover.
This passport contains 24 pages.

Lire les avis en page 4 ainsi qu'en couverture arrière.
Ce passeport contient 24 pages.



15

OBSERVATIONS

certificat

6

VISAS

CANADA



This passport contains 24 pages.

Ce passeport contient 24 pages.

16-33

VISAS

7

CANADA



This passport contains 24 pages.

Ce passeport contient 24 pages.

certificates and Vaccination certificates

22

VISAS

CANADA



This passport contains 24 pages.

Ce passeport contient 24 pages.

16-33

VISAS

23

CANADA



This passport contains 24 pages.

Ce passeport contient 24 pages.

certificates, and Vaccination certificates

24

VISAS

CANADA



This passport contains 24 pages.

Ce passeport contient 24 pages.

58-91

Canada

Canadian diplomatic or consular offices abroad are able to provide to Canadian citizens passport and other consular services. In countries where there is no Canadian office, application may be made in an emergency to the nearest British diplomatic or consular office.

Canadians may have dual nationality through birth, descent, marriage or naturalization. They are advised that while in the country of their other nationality they may be subject to all its laws and obligations, including military service.

Canadian citizens intending to reside abroad for a protracted period or travelling in a disturbed area are advised to register at the nearest Canadian diplomatic or consular office, or in their absence, at the nearest British consulate. Registration helps Canadian authorities to assist Canadian citizens in an emergency.

Children born abroad to Canadian citizens must provide proof of their Canadian citizenship to obtain passport facilities. Application may be made for a certificate of Canadian citizenship to the Registrar of Canadian Citizenship through the nearest Canadian diplomatic or consular office.

Les missions diplomatiques ou consulaires du Canada à l'étranger peuvent délivrer des passeports et assurer tous les autres services consulaires. Dans les pays où le Canada n'a pas de représentant, on peut s'adresser, en cas d'urgence, à la mission diplomatique ou consulaire britannique la plus proche.

Les Canadiens peuvent avoir une autre nationalité par le fait de la naissance, de l'origine, du mariage ou de la naturalisation. Ceux qui se rendent dans le pays de leur autre nationalité peuvent être assujettis à toutes les lois et obligations de ce pays et notamment au service militaire.

Il est conseillé aux citoyens canadiens qui ont l'intention de séjourner à l'étranger ou qui voyagent dans une zone troublée, de s'inscrire auprès de la plus proche mission diplomatique ou consulaire du Canada ou, à défaut, auprès du consulat britannique le plus rapproché. Cette inscription aide les autorités canadiennes à assister les ressortissants canadiens en cas d'urgence.

Dans tous les cas où un enfant est né à l'étranger de parents canadiens, le Bureau des passeports exige une preuve de sa citoyenneté canadienne. On peut demander un certificat à cet effet au Greffier de la citoyenneté canadienne par l'entremise d'une mission diplomatique ou consulaire du Canada.



External Affairs
Canada

Affaires extérieures
Canada

12/12/4

